Nations Unies E/2018/NGO/21

Conseil économique et social

Distr. générale
30 mai 2018
Français
Original : anglais

Session de 2018
28 juillet 2017-27 juillet 2018
Point 5 de l'ordre du jour
Débat de haut niveau

Déclaration présentée par la World Youth Alliance, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 30 et 31 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

18-08705 (F) 010618 120618

Merci de recycler

Déclaration

La World Youth Alliance est une coalition mondiale de jeunes dont l'objectif est de promouvoir des politiques et une culture respectueuses de la dignité de l'être humain et de tisser des liens de solidarité entre les jeunes du monde entier.

La dignité humaine est le propre de tout être humain. C'est pourquoi, comme énoncé à l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous devons « agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ». C'est sur la valeur intrinsèque de l'être humain que doivent reposer les politiques et les lois qui créent les conditions propices à l'épanouissement des personnes.

L'édification de sociétés viables et résilientes constitue une mesure du développement durable, lequel doit être axé sur la personne. Cela suppose le respect de la dignité humaine, sur laquelle reposent les trois piliers du développement durable, à savoir le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement. Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

L'objectif de développement durable n° 15 fait écho à cet impératif en mettant l'accent sur la nécessité de gérer durablement les forêts, de lutter contre la désertification, d'enrayer et d'inverser le processus de dégradation des terres et de mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité. L'objectif 6, centré sur l'eau et l'assainissement, est un élément essentiel du développement social et économique. L'initiative Énergie durable pour tous contribuera à la réalisation de l'objectif 7 en favorisant l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. L'édification de sociétés durables grâce à une gestion habile des ressources naturelles, aux énergies renouvelables et à l'accès à des services d'alimentation en eau et d'assainissement est un moyen concret de garantir le respect de la dignité humaine.

Cette action s'appuie sur notre ressource la plus précieuse : l'humain. Les êtres humains sont dotés de la créativité et des aptitudes nécessaires pour trouver des solutions à leurs problèmes. L'éducation leur permet d'enrichir leurs compétences et de faire progresser la société dans laquelle ils vivent, offrant à tous des chances de réussite égales et la possibilité de les saisir.

Il est donc impératif que tous aient accès sur un pied d'égalité à une éducation de qualité, qui repose sur une juste compréhension de la nature humaine et engage au respect de soi et d'autrui dans un esprit de solidarité. Un jeune qui est sensible à la dignité humaine peut prendre des décisions responsables et contribuer à la société, notamment en traitant ses semblables avec respect. Ainsi, par son comportement respectueux, il contribue au développement durable de sa collectivité.

La World Youth Alliance a mis sur pied un programme visant à aider les enfants dans tous les aspects de leurs études en mettant l'accent sur la compréhension de soi et le développement personnel. Ce programme, baptisé « Human Dignity Curriculum », enseigne aux enfants ce qu'est la dignité humaine et leur apprend que chaque être humain en est doté et qu'il faut donc la respecter et la défendre. Il leur fait comprendre que tous ont en eux la capacité d'exceller, de cultiver leurs dons et de s'en servir pour le bien commun. Ce programme est respectueux des différences culturelles. Il importe en effet que son contenu puisse plaire à tous car les enfants qu'il cible viennent de milieux très variés. L'éducation qu'il leur offre les prépare à mettre leurs dons au service d'un développement véritable.

Notre conviction est que par ce travail, nous pouvons édifier des sociétés viables et résilientes fondées sur le respect de la dignité humaine. Nous demandons aux États

Membres de veiller à ce que l'action qu'ils mènent en faveur du développement soit ancrée dans le respect de cette dignité, et nous tenons prêts à les y aider.